

LETTRE DU CENTRE N° 172

Sujet : Création de deux formations sur la DSN destinées aux formateurs relais des institutions de prévoyance.

La mise en œuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) constitue une étape majeure dans la simplification et la modernisation des démarches administratives pour les entreprises.

Afin de permettre aux personnels des institutions de prévoyance d'être en capacité de répondre aux questions des entreprises aussi bien dans le cadre des processus commerciaux (prospection, appel d'offre, souscription,..) que dans le cadre des processus de gestion (contrat, affiliations, radiations, mutations, gestion des cotisations prévoyance, support dématérialisation,..), le centre de formation et des expertises métiers organise, en lien avec le CTIP (Centre technique des institutions de prévoyance) un dispositif de formation destiné aux formateurs relais des institutions de prévoyance.

La formation permettra aux futurs formateurs relais de comprendre les circuits de la DSN et de s'approprier le cahier technique de la norme NEODES incluant les spécificités propres aux institutions prévoyance.

Elle est structurée en deux modules : le premier porte sur l'implémentation de la DSN pour les institutions de prévoyance, le second est une aide approfondie à la lecture du cahier technique (phase 3 du déploiement).

Vous trouverez ci-joint le programme et les modalités pratiques de cette formation.

Les sessions du module 1 « La DSN pour les Institutions de prévoyance » se dérouleront, sur une journée, de 9h00 à 17h00, aux dates suivantes :

- | | |
|--------------|------------|
| ○ 30/06/2015 | 03/11/2015 |
| ○ 25/08/2015 | 17/11/2015 |
| ○ 08/10/2015 | 03/12/2015 |

Les sessions du module 2 « Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions prévoyance » se dérouleront, sur deux journées de 9h00 à 17h00, aux dates suivantes :

- | | |
|--------------------|------------------|
| ○ 07 et 08/07/2015 | 12 et 13/11/2015 |
| ○ 29 et 30/09/2015 | 26 et 27/11/2015 |
| ○ 15 et 16/10/2015 | 10 et 11/12/2015 |

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 1^{er} juin 2015 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Cette formation peut également être proposée en intra.

PJ : Contenu de la formation
Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale
Direction de la prévoyance
Responsable de projet DSN
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE*

Module 1

La DSN pour les institutions de prévoyance

Durée : 1 jour

Objectifs :

- S'approprier les impacts de la DSN sur les processus métiers des IP
- Connaître l'architecture générale du dispositif DSN et ses flux

Pré-requis :

Avoir suivi la formation « DSN et mensualisation des cotisations, les clés de compréhension » (n° B0331) ou avoir un niveau de connaissance équivalent.

Déroulé de la formation :

- Rappel du contexte
- Impacts de la DSN sur les processus métiers des IP
- Présentation de l'architecture générale du dispositif DSN :
 - principes, acteurs, rôles
- Présentation des flux DSN :
 - les fiches de paramétrages, déclarations DSN, compte-rendu métiers, référentiel commun des déclarants
- Présentation des services du concentrateur IP
- La documentation DSN pour les IP

Tarif pédagogique : 350 € par stagiaire

Responsable pédagogique : Valérie Duran (vduran@agirc-arrco.fr)

Dates proposées :

- 30/06/2015
- 25/08/2015
- 08/10/2015
- 03/11/2015
- 17/11/2015
- 03/12/2015

Module 2

Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions de prévoyance

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Savoir lire et trouver la bonne information dans le cahier technique
- Connaître le rôle du concentrateur IP

Pré-requis :

Avoir suivi les formations « DSN et mensualisation des cotisations, les clés de compréhension » et « La DSN pour les institutions de prévoyance » ou avoir un niveau de connaissance équivalent.

Avoir une expérience dans le domaine de la gestion du recouvrement dans les IP.

Déroulé de la formation :

- Le cahier technique NEODES :
 - La réception des données par le système DSN
 - Le principe de constitution des messages DSN
 - Les contrôles
- Les fonctionnalités du Bloc 1
- Le service DSN pour les IP
 - Le concentrateur IP
 - Les données DSN pour les IP
- Le paiement des cotisations

Tarif pédagogique : 700 € par stagiaire

Responsable pédagogique : Valérie Duran (vduran@agirc-arrco.fr)

Les dates proposées:

- 07 et 08/07/2015
- 29 et 30/09/2015
- 15 et 16/10/2015
- 12 et 13/11/2015
- 26 et 27/11/2015
- 10 et 11/12/2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

Module 1 : La DSN pour les institutions de prévoyance

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation :

La DSN pour les institutions de prévoyance

Du 30/06/2015 Du 25/08/2015 Du 08/10/2015
 Du 03/11/2015 Du 17/11/2015 Du 03/12/2015

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
 Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*): _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 350 € (module 1); il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

**A renvoyer avant le 1^{er} juin 2015
 après validation de votre service Formation
 au Centre de formation et des expertises métiers
 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
 Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Module 2 : Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions de prévoyance

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation :

Aide à la lecture du cahier technique NEODES pour les institutions de prévoyance

Du 07 et 08/07/2015 Du 29 et 30/09/2015 Du 15 et 16/10/2015
 Du 12 et 13/11/2015 Du 26 et 27/11/2015 Du 10 et 11/12/2015

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 700 € (module 2) ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 1^{er} juin 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr